

Appel à communications

L'âge, un rapport social ?

Journées d'études, 14-15 mars 2024

Université de Tours - Laboratoire CITERES, équipe CoST

Valérie Cohen, maîtresse de conférences, valerie.cohen@univ-tours.fr

Aden Gaide, maître de conférences, aden.gaide@univ-tours.fr

Claire Lefrançois, maîtresse de conférences, claire.lefrancois@univ-tours.fr

Martin Sarzier, ATER, martin.sarzier@univ-tours.fr

Objectifs des journées

Ces journées d'études ont pour objectif d'alimenter la réflexion sur les rapports sociaux d'âge. L'intérêt porté pour cette perspective d'analyse est relativement récent de sorte qu'une sociologie de l'âge (au singulier) est loin d'aller de soi et se présente pour l'heure comme un sous-champ en construction. C'est en effet moins *l'âge* que *les âges de la vie* qui ont été étudiés par la discipline à partir de travaux relatifs à l'enfance, à la jeunesse, ou encore à la vieillesse, comme en témoigne par exemple l'existence de réseaux thématiques de l'AFS distincts (RT 7 « Vieillesse, vieillissement et parcours de vie » et RT 15 « Sociologie de la jeunesse »). Différents manuels attestent d'un foisonnement de recherches consacrées à ces différents âges statutaires, suivant des perspectives théoriques et empiriques variées (Caradec, 2015 ; Court, 2017 ; Galland, 2022 ; Mauger, 2015 ; Van de Velde, 2015). Des travaux ont proposé d'entamer un décloisonnement de ces sous-champs. La sociologie des parcours de vie, notamment, étudie les trajectoires individuelles d'avancée en âge en relation avec des « dispositifs de mise en ordre des âges » ou des polices des âges propres à un contexte socio-historique donné (Percheron, 1991). Elle vise ainsi notamment à « considérer l'ensemble de l'existence sans extraire de l'analyse une catégorie d'âge particulière » (Bessin, 2009, p. 13). Des études ont mis en évidence l'institutionnalisation des parcours de vie (Kohli, 1986), qui organise les existences en trois grandes étapes (jeunesse - formation, âge adulte - travail, vieillesse - retraite). Elles ont permis d'aboutir à la définition de l'âge actif, c'est-à-dire de l'âge auquel il est socialement normal d'occuper un emploi (Guillemard, 2010 ; Perriard, 2017). Les âges de la vie s'articuleraient ainsi autour de l'âge actif, évolutif en fonction des besoins du marché du

travail. L'âge est toutefois rarement pensé en sociologie comme un système de division hiérarchisée entre des âges de la vie et surtout comme l'enjeu de rapports sociaux.

Dans la sociologie des rapports sociaux, la question de l'âge occupe par ailleurs une place mineure. Au sens de la tradition matérialiste, dont elle est issue, la notion de rapport social renvoie à « une relation antagonique entre deux groupes sociaux, établie autour d'un enjeu » (Kergoat, 2011, p. 11). Il s'agit d'un « rapport de production matérielle et idéelle » (*Ibid.*) abstrait, distinct des relations sociales, « immanentes aux individus concrets entre lesquels elles apparaissent » (p. 12). Alors que les rapports sociaux de classe, de genre, de race ainsi que leurs imbrications ont donné lieu à une production conséquente de recherches, de discussions théoriques et de controverses, les travaux relatifs aux rapports sociaux d'âge sont rares. Les questions qui s'y réfèrent, sans être nouvelles, sont tout juste émergentes. Plus encore, les auteur·ices mobilisent l'expression « rapport social d'âge » mais sans toujours la définir et sa pertinence est d'ailleurs parfois contestée (Rennes, 2020). Danièle Kergoat utilise la notion de « rapports de génération » en soutenant l'idée qu'il s'agit de rapports sociaux de production, mais pas au sein de la société française (Kergoat, 2011, p. 18) - l'autrice pense certainement au travail des enfants. La faible investigation à la fois théorique et empirique dont les rapports sociaux d'âge font l'objet tient sans doute au cloisonnement des sous-champs disciplinaires qui travaillent sur les âges mais aussi probablement à la difficile constitution et à l'invisibilisation en France de groupes revendicatifs sur ces questions (Lima, 2010 qui cite Mauger, 1995 ; Viriot Durandal, 2003).

Un contexte scientifique et politique propice au renouvellement de ces questionnements

Une approche en termes de rapports sociaux d'âge est donc pour le moment tout juste esquissée. Cette expression apparaît dans les travaux sans être stabilisée et donne lieu à peu de débats. Elle nous semble pourtant heuristique, car elle permet de penser ensemble des âges minoritaires (au sens de Guillaumin, 1985) situés aux extrêmes des âges de la vie et d'observer les enjeux auxquels ils sont exposés.

Dans cette perspective, différents travaux récents (Bessin et Vuattoux, 2016 ; Bonnardel, 2015 ; Delphy, 1994 ; Dussy, 2013 ; Pitterbraut-Merx, 2020) invitent à (re)penser et étudier l'âge comme un rapport social. De son côté, Juliette Rennes (2020) a notamment contribué à renouveler l'étude de l'âge comme « catégorie utile »

d'analyse des rapports sociaux de classe, de genre et de race. Plusieurs numéros spéciaux sur l'âgisme et l'âge ont paru depuis une dizaine d'années - *Mouvements*, 2009/3 n°59 ; *Nouvelles questions féministes* 2022/1 vol. 41, *Pour* 2022/1 n°242, *Revue française des affaires sociales* 2022/3 - et au moins trois journées d'études - « Âges et rapports sociaux » (2017), « Travailler les âges en professionnel·les » (2021) et « Les figures de l'adultéité » (2022) - traitent de cette thématique sans toutefois questionner de manière systématique ou frontale les rapports sociaux d'âge. Enfin, la création d'un laboratoire junior sur les rapports d'âge (RÂGE) en janvier 2023 témoigne des préoccupations actuelles sur le sujet.

Sur le plan politique, la pandémie de covid-19 et les scandales suscités par les révélations concernant les conditions de vie dans les EHPAD ont rendu visible et audible une critique anti-âgiste. Parallèlement, quelques collectifs récents, dont l'audience reste très confidentielle, dénoncent les violences faites aux enfants : le collectif « enfantiste », le mouvement #MeTooIncest, la page SOS périscolaire, etc. D'autres s'attachent à repenser la place des plus âgé·es (Maison des babayagas, Old Up, la commission AAFA-Tunnel de la comédienne de 50 ans, etc.).

Questions en débat

Ce contexte invite à préciser l'analyse en termes de rapports sociaux d'âge, laquelle pose différentes questions qui sont au cœur de ces journées d'études.

Une première série de questions concerne l'analogie du rapport d'âge avec les autres rapports sociaux. Juliette Rennes soutient que la « transposition » consistant à « dépeindre les victimes d'âgisme comme occupant une position dans des "rapports sociaux" analogues aux rapports de genre, de classe et de racisation [...] s'expose à des objections solides » (Rennes, 2020, p. 741). Elle relève trois spécificités des « relations d'âge » « bien connues des travaux de théorie sociale sur l'âge (Daniels, 1983 ; Calasanti, 2003) » (*Id.*, p. 740) qui la conduisent à rejeter la notion de « rapports sociaux d'âge ». Premièrement, les individus, s'ils ne meurent pas jeunes, occupent au cours de leur existence différentes positions d'âge, tandis qu'une telle mobilité est bien plus rare dans les rapports de race, de genre ou même de classe. Deuxièmement, les assignations d'âge sont bien plus variables selon les contextes sociaux que les assignations de genre, de race ou de classe. Troisièmement, occuper une position d'âge dépréciée n'implique pas d'être désavantagé·e sur le plan économique. Cette journée

d'études a vocation à discuter ces limites et alimenter ce débat.

Utiliser le cadre d'analyse des rapports sociaux pour penser l'âge invite à distinguer des groupes organisés autour d'un enjeu antagonique : un groupe majoritaire, détenant le pouvoir, et des groupes minoritaires. Selon Colette Guillaumin (1985), les groupes minoritaires se caractérisent par les stéréotypes qu'on leur attribue, toujours très précis (on se représente aisément « les jeunes » ou « les vieux »), alors que le groupe majoritaire incarne l'universel et demeure difficile à cerner ou à décrire. Il ne peut être décrit que dans sa relation avec les minorités : être majoritaire, c'est d'abord ne pas être minoritaire.

Une telle hypothèse soulève la question de l'hétérogénéité des groupes sociaux d'âge, critique couramment portée à l'encontre d'une pensée de l'âge en tant que rapport social. L'hétérogénéité interne des classes sociales, des groupes de sexe ou encore des groupes racialisés n'a pourtant pas empêché de penser l'organisation d'un rapport social s'articulant autour d'un enjeu antagonique. Est-il possible de dépasser cette critique concernant les groupes d'âge ? D'une manière plus générale, quels sont les apports et les limites d'une analogie avec les rapports sociaux de classe, de genre et de race ?

Une seconde série de questions concerne le triptyque exploitation, domination, oppression, au cœur de la théorisation des rapports sociaux (Dunezat, 2004 ; Kergoat, 2011). L'exploitation, entendue comme une extorsion de travail, constitue le mobile d'un rapport social, « la raison d'être de toute division du travail » (Dunezat, à paraître, p.2). Le travail est ici défini dans une conception extensive. Celle-ci comprend l'emploi mais également les travaux non rémunérés, tels que le travail bénévole ou le travail domestique, dont les féministes matérialistes ont démontré qu'il était au centre du rapport social de sexe, contribuant ainsi à repenser tant les frontières que la définition du travail (Hirata et Zarifian, 2000). La domination renvoie, quant à elle, à la légitimation des rapports sociaux. La violence symbolique exercée par les groupes dominants conduit les groupes dominés à intérioriser la distribution inégalitaire des places sociales, qui tend à se trouver naturalisée. Enfin, l'oppression désigne la violence physique qui vise à maintenir les rapports sociaux coûte que coûte, lorsque la domination ne suffit plus à obtenir l'allégeance des groupes minoritaires. Sont incluses dans l'oppression les formes d'exclusion physique des dominé-es, qui les empêchent d'agir pour changer la répartition du travail.

Bien que les travaux sociologiques s'attardent peu sur ces dimensions, l'oppression et la domination des groupes d'âge minoritaires apparaissent relativement évidentes au regard notamment des enquêtes sur les violences intrafamiliales ou sur la maltraitance institutionnelle des plus âgé·es. En revanche, la question de l'exploitation est plus discutable (notamment pour les populations dont l'âge civil empêche l'accès au travail rémunéré). L'exploitation suppose la création de valeur de la part des minorités d'âge et l'appropriation de cette valeur par le groupe majoritaire. Quelle serait l'exploitation ou les exploitations au centre des rapports sociaux d'âge ? Sans exploitation, nul rapport social : c'est peut-être sur ce point que le débat est le plus nécessaire.

Cette journée d'étude vise ainsi à interroger ce que l'approche en termes de rapports sociaux permet de saisir des relations d'âge et, plus largement, de discuter dans quelle mesure celle-ci est susceptible d'ouvrir de nouvelles perspectives sociologiques.

Pour soumettre une communication, veuillez nous envoyer une proposition de 5 000 signes maximum (hors bibliographie) le 16 octobre 2023 au plus tard. Les propositions de communication discuteront un travail de recherche empirique (dont la méthodologie sera précisée) grâce à une perspective qui interroge les rapports sociaux d'âge. Il est possible de revisiter des travaux déjà réalisés ou de présenter des enquêtes en cours. Les communications feront l'objet d'une sélection anonyme par le comité d'organisation.

Cette double journée d'études a pour objectif d'alimenter une réflexion collective sur des questions émergentes. Un temps sera donc consacré à la discussion. Pour le préparer au mieux, il sera demandé aux participant·es d'envoyer par mail un document d'environ 10 000 signes avant le 22 février 2024 aux organisateur·ices.

Bibliographie

Achin C., Ouardi S., Rennes J., 2009, « Âge, intersectionnalité, rapports de pouvoir. Table ronde avec Christelle Hamel, Catherine Marry et Marc Bessin », *Mouvements*, n°59, 3, p. 91-101.

Bessin M., 2009, « Parcours de vie et temporalités biographiques : quelques éléments de problématique », *Informations sociales*, n° 156, p. 12-21.

Bessin M. et Vuattoux A., 2016, « Les rapports d'âge dans les pratiques judiciaires.

L'expérience institutionnelle des jeunes filles confrontées à la justice », *Agora débats/jeunesses*, vol. 74, no. 3, pp. 101-112.

Bonnardel Y., 2015, *La domination adulte : L'oppression des mineurs*, 1^{re} édition, Myriadis.

Calasanti T., 2003, « Theorizing Age Relations », in Biggs S., Lowenstein A., Hendricks J. (dir.), *The Need for Theory. Critical Approaches to Social Gerontology*, Amityville/New York, Baywood, p. 199-218.

Caradec V., 2015, *Sociologie de la vieillesse et du vieillissement*, Paris, Armand Colin (128).

Court M., 2017, *Sociologie des enfants*, Paris, La Découverte (Repères).

Daniels N., 1983, « Justice between Age Groups : Am I My Parents' Keeper ? », *The Milbank Quarterly*, vol. 61, n°3, 1983, p. 489-522.

Delphy C., 1994, « Minorité légale ou incapacité réelle ? Le statut des enfants », *Les Cahiers du Genre*, 11, 1, p. 9-22.

Dunezat X., 2004, *Chômage et action collective : luttes dans la lutte : mouvements de chômeurs et chômeuses de 1997-1998 en Bretagne et rapports sociaux de sexe*, These de doctorat, Versailles-St Quentin en Yvelines.

Dunezat X., 2024 (à paraître), "Exploitation, Oppression, Domination", in Bouvet M., Chossière F., Duc M. et Fisson E. (dir.), *Catégoriser. Lexique des constructions sociales de la différence*.

Dussy D., 2013, *Le berceau des dominations : anthropologie de l'inceste*, Édition revue et augmentée par l'auteure, Paris, Pocket.

Galland O., 2022, *Sociologie de la jeunesse*, 7e édition, Malakoff, Armand Colin (Collection U).

Guillemard A.-M., 2010, *Les défis du vieillissement. Age, emploi, retraite : perspectives internationales*, Paris, Armand Colin (Collection U).

Guillaumin C., 1985, « Sur la notion de minorité », *L'Homme et la société*, 77, 1, p. 101-109.

Kergoat D., 2011, « Comprendre les rapports sociaux », *Raison présente*, 178, 1, p. 11-21.

Kohli M., 1986, « The World We Forgot: A Historical Review of the Life Course », in Marshall V. W. (ed.), *Later Life. The Social Psychology of Aging*, London, SAGE, p. 271-303.

Lima L., 2010, « Les différences de situations entre générations dans le débat public », *Regards croisés sur l'économie*, n°7, p.71-79.

Mauger G., 1995, « Jeunesse : l'âge des classements. Essai de définition sociologique d'un âge de la vie », *Recherche et prévisions*, n°40, p.19-41.

Mauger G., 2015, *Âges et générations*, Paris, La Découverte (Repères).

Percheron A., 1991, « Police et gestion des âges », in Percheron A., Rémond R. (éds), *Âge et politique*, Paris, Economica, p.111-139.

Perriard A., 2017, *Les figures de la dépendance problématique des adultes : analyse intersectionnelle des politiques sociales liées à l'âge et à l'emploi dans le canton de Vaud.*, Thèse de doctorat, Lausanne, Université de Lausanne.

Piterbraut-Merx D., 2020, « Doit-on protéger les enfants ? Les voies de la domination adulte », *Revue du Crieur*, n°15, 1, p. 106-113.

Rennes J., 2020, « Conceptualiser l'âgisme à partir du sexisme et du racisme: Le caractère heuristique d'un cadre d'analyse commun et ses limites », *Revue française de science politique*, vol. 70, n°6, p. 725-745.

Van de Velde C., 2015, *Sociologie des âges de la vie*, Paris, Armand Colin (128).

Viriot Durandal J.-P., *Le pouvoir gris. Sociologie des groupes de pression des retraités*, Paris, PUF, 2003.